



ABONNEMENTS

Un an:	Six mois
Suisse	Fr. 6.— Fr. 3.—
Union postale	» 12.— » 6.—
On s'abonne à tous les bureaux de poste	

ANNONCES

Provenant de la Suisse 20 et la ligne
» de l'étranger 25 » »
Minimum d'une annonce 50 cent.
Les annonces se paient d'avance

Paraissant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds

Organe de la Société intercantonale des Industries du Jura, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Le départ de M. Numa Droz

On savait, depuis quelque temps, que M. le conseiller fédéral Numa Droz, serait appelé aux fonctions de directeur du bureau international des chemins de fer; des nouvelles révélées hier, annonçaient qu'il avait accepté ce poste et entrerait en fonctions le 1^{er} janvier prochain.

Le départ de M. Droz laissera un vide immense au Conseil fédéral, où, depuis tant d'années, il sut déployer les grandes qualités qui l'ont placé au premier rang de nos hommes politiques.

Au point de vue spécial de notre industrie horlogère, dont il connaissait à fond les ressources et les besoins, c'est une perte qu'il sera bien difficile de réparer.

Les voeux de toute la Suisse l'accompagnent dans sa nouvelle carrière, mais c'est avec d'unanimes regrets que la Suisse libérale et progressiste dira adieu à celui qui mit tant de talents transcendants et de dévouement au service de la Patrie.

La banque de prêts gratuits

Sous ce titre, M. le conseiller d'Etat, Petitpierre - Steiger, vient de publier une brochure, dans laquelle il fait l'histoire de la question, dans le canton de Neuchâtel, depuis qu'elle y a été posée le 17 mai 1892, par une motion signée de dix députés. L'auteur de la brochure se résume comme suit:

« La banque de prêts gratuits existe et donne de bons résultats.

« La fondation de ces banques est privée. Aucun Etat jusqu'ici n'est intervenu financièrement. Toutes ces banques qui ne sont, du reste, pas nombreuses, sont bien administrées.

« Le prêt se fait généralement gratuitement; mais il est entouré de diverses

garanties, nantissement et cautionnement, et pour tous, il est remboursable par des à comptes mensuels ou trimestriels.

« Si on me demandait, après l'étude que je viens d'en faire, ce que je pense de ces établissements, je répondrais avec foi que je les crois utiles, humanitaires et susceptible d'améliorer le sort d'un grand nombre de travailleurs, qui n'ont pas de crédit de banque pour emprunter les petites sommes nécessaires pour payer un loyer arriéré ou un carnet de pain. »

M. Petitpierre - Steiger, s'était adressé à M. Jules Simon, le sénateur bien connu, pour lui demander des renseignements sur ce que l'on pensait, en France de ces institutions. La réponse du vieux philosophe est intéressante à plus d'un titre; aussi la reproduisons-nous.

Paris, le 11 juin 1892.

Monsieur,

Je crains bien de ne pas pouvoir répondre comme je le voudrais à la question que vous m'adressez. Je n'ai connu, en fait de banque de prêts gratuits, que celle que j'avais fondée moi-même dans les dernières années de l'empire, avec MM. Hipp. Carnot, père du Président de la République, Léon Say, Henri Germain, président du Crédit lyonnais. Léon Say, au bout d'un an, en prit la direction, et il pourrait mieux vous renseigner que moi. Je puis vous dire seulement que le résultat fut pas satisfaisant. La plupart de nos emprunteurs s'abstinent de rembourser; il y eut peut-être de la faute de notre agent, qui était l'économiste, M. Valras; mais je crois plutôt que les emprunteurs nous considéraient comme des amis peu soucieux d'une perte légère, ou comme des détenteurs du capital qui n'auraient fait en le donnant, au lieu de le prêter, qu'une simple restitution. Le résultat fut que nous nous estimâmes très heureux de nous retirer en abandonnant chacun notre apport.

Je crois que Carnot et moi nous y fûmes chacun pour cinq mille francs; mais Léon Say, qui est riche, et qui dirigeait l'affaire, subit une perte beaucoup plus forte. Si vous voulez des renseignements sur cette société, c'est lui qui pourrait vous en donner.

Je sais que, vers la même époque, l'empereur eut comme une velleïte de fonder une banque analogue; mais il aurait rencontré beaucoup de difficultés, même politiques; et il est probable que notre mésaventure le détourna de son projet.

Il n'est pas à ma connaissance qu'on ait recommencé depuis. L'office du travail, institué au ministère du commerce, pourra peut-être nous renseigner. Je lui ai écrit; je vous transmettrai sa réponse, si elle n'est pas négative.

J'ai causé avec Polain et Magnin, gouverneur de la banque. Ils pensent comme moi qu'il n'y a pas eu de banque de prêts gratuits proprement dite, depuis la nôtre.

« *La Société philanthropique de prêts gratuits* » a un autre caractère, mais elle répond au même but. J'ai pensé qu'elle pourrait vous intéresser et j'ai demandé à son fondateur, M. Dorian, par l'intermédiaire de M. Magnin, les pièces propres à la faire connaître.

Le milieu économique où sont mes relations est la Société d'économie politique. Peut-être en saura-t-on plus que nous dans la Société d'économie sociale fondée par Le Play. J'ai un rendez-vous avec M. Georges Picot, qui en fait partie, pour me renseigner à cet égard. Si je trouve quelque chose de ce côté, je vous le ferai savoir.

Agreez, l'assurance de ma considération distinguée.

(signé) Jules Simon.

Paris, le 12 juin 1892.

Monsieur,

Ma lettre était partie quand j'ai reçu du ministère du commerce l'avis que la session du Conseil supérieur du travail s'ouvrira mercredi, et que la première question à l'ordre du jour est le crédit populaire. Je trouverai là des renseignements que je vous transmettrai.

Votre très dévoué serviteur,

(signé) Jules Simon.
10, Place de la Madeleine.

Notre banque de 1869 n'était pas une banque de crédit gratuit, mais de prêts d'honneur.

« Il faut admettre, dit l'auteur de la brochure, que le crédit est tout aussi nécessaire à l'ouvrier qu'au négociant, à raison même de sa position générée; mais dans la pratique, nous constatons chaque jour que ce dernier, n'ayant pas les garanties voulues à sa disposition pour sa-

tisfaire le banquier, se voit refuser au guichet le papier qu'il présente.

« Le prêt gratuit n'est pas une au-mône, ni une assistance qui engendre la paresse, c'est un service rendu qui n'enlève rien à la dignité de celui qui le reçoit.

« Le prêt gratuit doit être aux personnes momentanément *dans la gêne* ce que l'assistance publique est *aux indigents*.

« La banque de prêts gratuits n'est pas une utopie, comme nous avouons l'avoir cru nous-mêmes lorsque la motion a été déposée au Grand Conseil par le groupe ouvrier. Nous avons *cherché* et nous avons *trouvé* des institutions de ce genre qui existent depuis plus d'un demi siècle. »

En effet, Londres, Paris, Hambourg, possèdent des institutions de ce genre qui, sous diverses formes, rendent des services à la population ouvrière.

A propos d'une lettre d'Allemagne

La lettre de l'un de nos abonnés d'Allemagne, que nous avons publiée dans notre numéro du 9 courant et que la plupart des journaux de la région horlogère ont reproduite, suggère les réflexions suivantes à un correspondant de la *Feuille d'Avis des Montagnes*.

« Cette lettre n'est pas une révélation; le blâme qu'elle jette à la face de certains faiseurs parasites de notre industrie et *crampets* de notre commerce n'est autre que l'expression énergique d'un sentiment général qui existe dans notre population à l'état latent.

« Il est bon cependant de constater qu'une voix du dehors, la voix d'un homme loyal et intelligent vienne confirmer les avertissements que donne depuis bien des années celle de notre presse, qui s'occupe de l'avenir de l'industrie horlogère.

« S'il est vrai que nul n'est prophète chez soi, on pourrait espérer que la leçon donnée par le correspondant de la *Fédération horlogère* portera des fruits, puisque celui-ci écrit d'un pays étranger; mais je crains bien qu'après tant d'autres, il ait prêché dans le désert...

« J'ai partagé les joies et les misères de la vie d'atelier pendant plus de vingt ans; j'ai connu dans ses infimes détails la lutte pour le pain quotidien; avec d'autres j'ai résisté contre la réduction d'un salaire qui diminuait d'année en année; j'ai collaboré dans la mesure de mes faibles moyens, à la formation des syndicats ouvriers qui demandaient à cor et à cri l'organisation industrielle chez les patrons aussi; aujourd'hui je n'ai plus ni foi ni espérance dans l'initiative individuelle dans ce domaine, du côté des chefs d'industrie en général. Je ne crois plus qu'à l'efficacité de la résistance organisée par les ouvriers.

« L'anarchie commerciale et industrielle, dans laquelle se complaisent, bien qu'ils s'en plaignent, une partie de ceux qui se disent fabricants, est telle que pour la combattre il faudrait des mesures identiques à celles que l'on emploie dans la lutte contre le phylloxéra, l'insecte rongeur qui dessèche la vigne par sa souche et absorbe les sucs du vigneron.

« Pour établir notre système industriel et commercial horloger sur des bases normales, il serait nécessaire *d'arracher* et de *replanter*; mais ceux qui ont suivi depuis 1885 le mou-

vement réformiste entrepris sur l'initiative de la Société intercantonale des industries du Jura, s'accordent à dire que les éléments de la fabrique horlogère sont impuissants par leur propre initiative, à briser leurs entraves.

« De tout ce beau mouvement d'évolution industrielle, qui devait réaliser justement ce que nous conseille, sept ans après, un grossiste d'Allemagne, que reste-t-il aujourd'hui ?

« La conviction que l'organisation industrielle libre est une chimère et le faible espoir que nos législateurs comprendront, avant qu'il soit trop tard, la nécessité d'une organisation légale.

« Je me résume :

« L'on se plaint de tous côtés avec raison que le prix des montres baisse à mesure que l'offre dépasse la demande.

S'il était question d'une denrée quelconque, dont la production ait eu lieu dans des conditions extraordinairement favorables, cette baisse serait une conséquence toute naturelle; mais bien au contraire il s'agit d'un article manufacturé, dont la fabrication demande une attention soutenue et des connaissances spéciales, longues à acquérir, d'une marchandise qui, fabriquée dans les conditions normales, laisse vivre ceux qui n'ont que cette ressource, mais rien de plus.

« Au prix où les montres sont descendues, elles ne peuvent plus baisser sans que les ouvriers manquent du nécessaire ou que les patrons perdent leur bénéfice.

« Or les montres baissent encore tous les jours, tous les jours les ouvriers souffrent donc davantage et doivent lutter contre leurs patrons qui ne peuvent abandonner leur bénéfice légitime.

« De là surviennent d'inévitables conflits.

« Le patron crie sus au socialisme, à la révolution, à l'anarchie.

« L'ouvrier proteste contre l'exploitation du travail par le capital.

« Et pourtant rien n'est moins subversif que le tempérament de nos ouvriers horlogers, rien n'est moins l'expression du capitalisme autoritaire que l'état de nos fabricants, je parle ici de ceux qui ont le droit de porter ce nom et pas de ceux qui s'en affublent.

« Pendant que les uns et les autres se débattent dans ce dilemme et demandent une organisation légale du travail, on fait la sourde oreille à Berne, où il paraît que l'on délaissé un peu trop l'armée des travailleurs, pour s'occuper avec ardeur du militarisme à l'instar des puissances, et... derrière le rideau, les agioteurs petits et grands qui empêchent quelques gros sous à chaque baisse qu'ils ont provoquée, font un pied de nez à ceux qu'ils ont plumerés et qu'ils plumeront encore longtemps si la faille n'entraîne pas leurs opérations.

« C'est là qu'il faut chercher les anarchistes et les agents du capital employé d'une manière pernicieuse et contre sa destination logique, qui serait de l'associer au travail.

« Le correspondant d'Allemagne de la *Fédération horlogère* a fait part dans ce journal, d'une observation pleine de bon sens, j'en conviens, et pourtant sa lecture ne m'a suggéré que les amères pensées qui précédent.

« Si je suis pessimiste aujourd'hui, tant mieux ! Une fois n'est pas coutume. »

« On ne saurait dénier le fait que, dans la Forêt-Noire, ouvriers et fabricants de la branche de l'horlogerie végètent pitoyablement. Cette situation déplorable ressort suffisamment du fait qu'un grand nombre de fabriques ferment l'une après l'autre leurs portes, que d'autres sont déclarées en faillite et que les ouvriers de fabrique, ainsi que les horlogers cherchent en masse un gagne-pain plus lucratif. C'est ainsi qu'on voit des centaines d'ouvriers, occupés autrefois dans les fabriques d'horlogerie travailler actuellement à la construction des lignes ferrées de Willingen à Furtwangen et de Schiltach à Schramberg. Et il n'y a pas là de quoi s'étonner si l'on considère la manière dont les articles d'horlogerie sont jetés sur le marché. La pénurie d'argent, des produits mal réussis et d'autres circonstances ont déjà amené maint fabricant à se débarrasser de ces articles à tout prix, même bien au-dessous du prix de revient.

« Tous les fabricants horlogers dont la situation n'est pas trop solide ont, outre les échéances relatives à leurs achats, « jours critiques de premier ordre » soit les 52 jours de paie de leurs ouvriers. Le paiement du salaire de ces derniers ne saurait être ajourné à aucun prix et, pour faire rapidement de l'argent les fabricants en question vendent des caisses entières de pendules à des prix dérisoires. Or, ce procédé ne peut être continué à la longue, car, d'une part, il ruine celui qui l'emploie et, d'autre part, il gâte pour des années entières le commerce de ses concurrents.

« Quant à l'acheteur qui a profité de ce bas prix, son affaire n'est le plus souvent pas aussi bonne qu'il se le figurerait, car les articles ainsi vendus ne méritent pas, dans la règle, le nom de « pendules », et tout horloger sait quelles contrariétés, quelle colère et souvent quelle perte de clientèle on se prépare en croyant profiter d'une de ces « ventes d'occasion ». Ce ne sont d'ailleurs que des grossistes peu consciencieux qui livrent de ces marchandises de rebut, que l'horloger expérimenté n'achètera jamais.

« Celui-là seulement qui ne sait pas distinguer la bonne marchandise de la mauvaise, se laissera persuader et achètera ces articles sans valeur 25 à 30 pfennigs meilleur marché que son collègue qui les examine d'abord pour voir s'il pourra les garantir en cas de revente. C'est ainsi, par exemple, que les horlogers qui achètent ce rebut de « régulateurs » (et dans certaines parties de la Forêt-Noire on en fabrique des masses) ne font que gâter le métier. En effet, le public qui achète une montre de 15 marks n'y regardera pas à 50 pf., mais préférera une garantie réelle. Or, un mauvais horloger ne peut offrir aucune garantie pour ses marchandises et se voit donc forcé de les vendre à très bas

Décadence de l'horlogerie dans la Forêt-Noire

Un correspondant bien informé de *L'industrie des métaux précieux*, donne les renseignements suivants sur la situation des fabricants d'horlogerie de la Forêt-Noire :

A.

prix, s'il ne veut encore s'attirer par dessus le marché beaucoup de désagréments et de dépit.

« C'est là que le consortium des horlogers allemands en gros devrait et pourrait intervenir. MM. les grossistes devraient s'engager réciproquement à ne tenir la marchandise de qualité inférieure, — qui, somme toute, ne revient pas moins chère que la bonne marchandise, — que dans une certaine mesure et d'exclure complètement du commerce les articles véritablement mauvais. Horlogers et fabricants ne pourraient qu'y gagner, et les affaires des grossistes en deviendraient plus coulantes et leur éviteraient des soucis; de même, les ventes forcées aux « jours critiques » disparaîtraient peu à peu. Les fabricants connus pour ne produire que de la marchandise de rebut devraient être tout simplement boycottés par les grossistes et les horlogers, car ainsi on ferait disparaître du marché la mauvaise marchandise, ce qui est le point capital, et la question du prix ne jouerait plus que le second rôle. Il faudrait boycotter de même les fabricants qui vendent leurs produits directement au public. Si toutes ces propositions étaient adoptées et mises en pratique par les intéressés, on rendrait un immense service non seulement aux fabricants et ouvriers horlogers de la

Forêt-Noire, mais encore à tous ceux qui se livrent à l'industrie horlogère en général. »

Comptoir général des ébauches

Jeudi 27 courant, aura lieu à Bienne, une assemblée générale des actionnaires du Comptoir général des ébauches, avec l'ordre du jour suivant :

I. Constatation des souscriptions d'actions et constitution du capital-actions sur la base des quantum acceptés de part et d'autre.

II. Nomination du conseil d'administration et des censeurs.

III. Fixation des tarifs de vente.

Nouvelles diverses

Tribunaux de Prud'hommes. — La loi cantonale bernoise, concernant la simplification de la procédure civile entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1884, contient un article 386, prescrivant que les difficultés entre patrons et ouvriers seront soumises à un tribunal de Prud'hommes. Ce tribunal, ordonne la loi, prononcera sans appel dans tous les cas où la valeur de la somme en litige ne dépassera pas 400 francs. Le Grand Conseil discutera dans sa prochaine session, un projet qui assurera le fonctionnement des conseils de Prud'hommes pour le commencement de l'année prochaine.

MM. Jolissaint, député de Berne et F. Raymond, député de Bienne, avaient à maintes

reprises mais inutilement jusqu'ici, réclamé l'exécution de la loi.

Traité de commerce. — Le *Gaulois* de Paris croit savoir que les pourparlers entre la France et l'Espagne, au sujet d'une convention commerciale, sont définitivement rompus depuis trois jours.

Monnaie d'argent. — Le bruit court que le gouvernement italien aurait fait sonder les gouvernements de France et de Suisse pour savoir s'ils seraient en principe favorables à une combinaison qui consisterait à limiter à chaque pays la circulation de ses propres monnaies d'argent.

Le conseil des ministres doit s'occuper dans sa séance d'aujourd'hui de la question de la clause des vins avec l'Autriche. On se plaint de la lenteur des négociations de Vienne, qui porte préjudice à notre commerce de vins.

Exposition de Chicago. — Le comité central de l'Intercantonale est réuni ce soir à Berne, pour examiner certaines questions se rattachant à la participation de l'horlogerie à l'exposition de Chicago.

Fédération ouvrière horlogère. — Le congrès de St-Imier, convoqué pour discuter et adopter les statuts définitifs de la fédération ouvrière horlogère, s'est réuni dimanche, à l'hôtel de la Maison de Ville, à 8 heures du matin. La séance a été très longue et très laborieuse.

65 délégués, représentant 9 fédérations ou groupes, étaient présents.

Les statuts ont été adoptés avec quelques légères modifications. Bienne a été choisi comme siège de la société, et la commission de rédaction des statuts devient comité directeur de la Fédération.

Avis

Quelques bonnes polisseuses d'arbres et une bonne finisseuse et polisseuse de raquettes, peuvent être occupées par la **Fabrique d'ébauches de Sonceboz**. Entrée immédiate. (H. 496 J.) 1872-1

Outillage à vendre

On offre à vendre l'outillage complet d'un atelier de **monteurs de boîtes en or**, pouvant être employé par 24 ouvriers. — Occasion exceptionnelle pour la reprise du commerce jouissant d'une bonne clientèle. (H. 967 Ch.)

Le local pourrait être cédé avec l'outillage. 1834-2

S'adresser à MM. **Cornut & Huguenin**, rue du Grenier, 24, à la **Chaux-de-Fonds**.

ON DEMANDE

quelle fabrique peut livrer le finissage Remontoir en vue laiton, saillonnante 20 lignes, pour échappement bascule. 1869-2

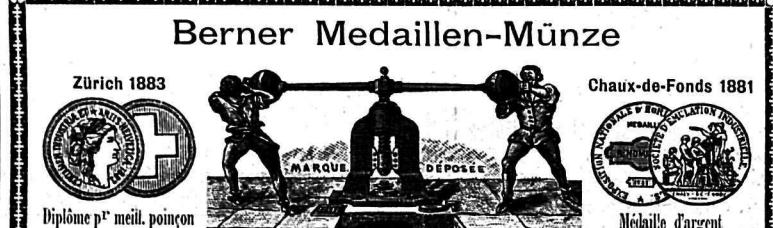
S'adresser au bureau du journal, sous chiffre **A. K. 186.**



ALCIDE RICHARD

Sonvillier 1831-46

Horlogerie garantie
Genre pour le Japon et l'Angleterre
Échappements à ancre et anglais



F. HOMBERG, graveur-médailleur, BERNE

Atelier pour la Frappe de fonds de montres

Assortiment riche de dessins. — Album à disposition

Gravure artistique et industrielle sur métaux et bois

POINÇONS et ESTAMPES pour L'HORLOGERIE

Spécialité de Marques de Fabrique

On se charge gratuitement de l'Enregistrement au Bureau fédéral. Déjà 2000 marques ont été déposées par mon entremise et gravées dans mes ateliers. 1742-28

L'IMPRIMERIE

DE LA
Fédération Horlogère Suisse
CHAUX-DE-FONDS

se charge de l'impression de tous les travaux typographiques.

Prompte exécution, travail soigné, aux meilleures conditions.

A vendre divers outils de **monteur de boîtes** 1874
tours perfectionnés, balanciers etc. S'adresser à **C.-E. Henrion**, rue Franche 23, Bienne. (H. 495 J.)-X

A vendre : un lot de **boîtes métal** 1873
savonnettes, boston et autres genres. — S'adresser à **C.-E. Henrion**, rue Franche 23, Bienne. (H. 495 J.)-X

Fabrique de pierres fines FELL, FRÈRES BIENNE

Balanciers rubis, glaces, et tous genres de grenats, à des prix très avantageux. 1877-3

(On cherche à entrer en relation avec des maisons sérieuses).

Fabrique d'horlogerie

à vendre ou à louer à des conditions exceptionnelles dans un des grands centres horlogers une fabrique avec ou sans machine à vapeur, pouvant contenir 60 à 70 ouvriers.

S'adresser à B. T. R. au bureau du journal. 1814-X

Un employé

bien au courant de la comptabilité employé depuis plusieurs années dans une maison d'horlogerie et fournitures en gros, connaissant la vente, cherche une place dans une maison de Suisse ou de l'étranger. Bonnes références à disposition.

1868-1
Adresser les offres sous chiffre **B. F. au bureau du journal**.

On cherche des chronographes compteurs

3/4 platine, mécanisme en dessous du cadran. 1879-2
Adresser les offres case 1714 ancienne poste **Genève**.

Bureau technique d'horlogerie **Charles Houriet, Couvet**

Etude de nouveautés, montres simples et compliquées. Exécution très exacte des préparatifs et de l'outillage pour leur fabrication mécanique. **Renseignements. — Devis. — Conseils.** 1570a-2



G. SANDOZ-LEHMANN

BIENNE

Fabrication spéciale de
Chronographes - Compteurs
et rattrapantes

en différents systèmes nouveaux et perfectionnés. Qualité garantie.
Prix-courant à disposition. 1609-11

Fabrique d'horlogerie **MAURICE DIT ISHEIM**

16, rue Léopold Robert, 16, Chaux-de-Fonds.

Montres fantaisie pour Dames.
Montres répétitions avec toutes complications. 1798-12

Assortiment complet en ces spécialités.

FABRIQUE DE JOYAUX

EN TOUS GENRES

pour Mouvements d'horlogerie

en un mot, tout ce qui se fait en pierres pour le mouvement de la montre, pr boussoles, télégraphes, distributeurs d'eau etc.

L.-E. JUNOD
à LUCENS

(Suisse)

Maison fondée en 1850 occupant
plus de 800 ouvriers

Vente exclusivement en gros



Marque déposée

Envoi de Prix-courants sur demande.

Achat et vente de diamants, rubis, saphirs, chrysolithes et grenats bruts.

Pierres de couleur, taillées pour Bijouterie.

Taille de 1^{re} qualité. 1646-16

Seules médailles d'argent. Exposition universelle, Paris 1878. — Paris 1889.
Médaille Chaux-de-Fonds 1881. — Diplôme Zurich 1883.

Fabrique d'Aiguilles de Montres en tous genres

Maison fondée en
1812

WAGNON FRÈRES
GENÈVE

Maison fondée en
1812

Succursales et Dépôts:

Chaux-de-Fonds, 5, rue Daniel JeanRichard, 5,
Locle, 325, rue Bournot, 325.

Spécialité d'aiguilles Louis XV, ciselées or, acier, en composition dorée. Breguet et poires de toutes formes. Grandes et petites secondes, Chronographes, quantièmes, compteurs, etc. 1799-40

USINE HYDRAULIQUE ATELIERS DE MÉCANIQUE **EDOUARD MOSER**

La Béroche (Canton de Neuchâtel) Suisse.

Construction d'outils pour l'horlogerie grand et petit volume, fraises à tailler, etc. Outils pour monteurs de boîtes, aiguiseurs de rouleaux. — Réparations. 1850-24

Récompense ZURICH 1883

Fabrique de pendants, couronnes et anneaux
POUSSETTES INDÉPENDANTES (en tous genres)
Or, Plaqué or, Galonné, Argent, Acier et Métal 1606-10

BOURQUIN & SESONE

MADRETSCH (Suisse)

Assortiments cylindriques et ovales soignés
Spécialité pour grandes pièces jusqu'à 36 lignes canons olives
TÉLÉPHONE

Fabrique de Caisses d'emballage **JULES FATTET, SAINT-URSANNE**

Caisses en tous genres, rabotées ou non rabotées — Spécialité de caisses pour fabriques d'horlogerie, d'ébauches et finissages, de boîtes de montres, fabriques et magasins de fournitures d'horlogerie, chemisseries, confiseurs, commerce de raisins, etc. 1596-5

Planchettes en tous genres, rabotées ou non ; listes et lattes pour emballages. La maison livre par n'importe quelle quantité. Les commandes sont exécutées très promptement.

FABRIQUE DE BOITES

argent et galonné

Variétés pour tous pays. — Boîtes Dueber, Box cases, etc.

USINE HYDRAULIQUE

KRAMER & MOSER

BIENNE

Plusieurs récompenses aux expositions

Médaille d'argent Paris 1889. 1571-2

La fabrique de balanciers compensés et façon compensés soignés et bon courant

C. Huguenin-Thiébaud & fils Ponts-Martel (Suisse)

avise ses nombreux clients, les fabricants d'horlogerie et planteurs d'échappements, qu'ensuite d'installation de machines spéciales, elle fournit sur demande tous les genres et qualités de balanciers de sa fabrication avec trous de centre interchangeables, pour axes pivotés mécaniquement, fournis par MM. Muller & Schweizer, à Soleure.

Notre maison se recommande spécialement à Messieurs les fabricants d'horlogerie; nous sommes outillés de façon à fournir vite et bien pour n'importe quelle quantité et aux prix du jour. 1862-8

Production journalière, 1000 à 1500 balanciers.

Prix-courants détaillés à disposition.

Montres R¹ 19 lig. ancre
CHRONOGRAPHES SIMPLES
et rattrapantes
bonne qualité 1878-3
en acier, argent ou mouvements seuls
à l'Usine du Parc, à St-Imier

Fabrication de
Chronographes - Compteurs
à minutes et rattrapantes
Echantillons à disposition

E. REYMOND-ROD
7, RUE DE LA BRIGADE, 7
ST-IMIER. 1876-X